

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

21 mars 2023

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier de l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 janvier 2023* sera publié le 28 avril 2023.

Faits saillants de décembre 2022

Au 31 décembre 2022, soit pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 1,2 milliard de dollars. Cela représente une diminution de 5,2 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

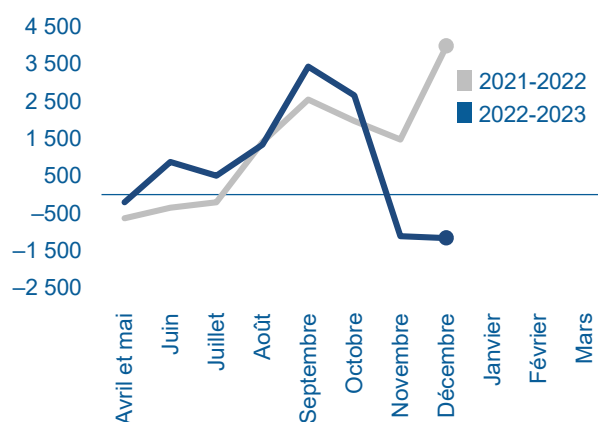
- de revenus de 106,5 milliards de dollars;
- de dépenses de 105,4 milliards de dollars;
- de versements de 2,3 milliards de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*, un déficit budgétaire de 5,0 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

- Ce déficit inclut de nouvelles initiatives de 6,6 milliards de dollars annoncées depuis mars 2022, dont la mise en place du Bouclier anti-inflation et la baisse des deux premiers taux d'imposition de 1 point de pourcentage.

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	10 956	11 294	338	79 454	85 303	5 849	7,4
Transferts fédéraux	2 366	2 529	163	21 079	21 231	152	0,7
Total des revenus	13 322	13 823	501	100 533	106 534	6 001	6,0
Dépenses de portefeuilles	-9 842	-12 894	-3 052	-87 585	-97 640	-10 055	11,5
Service de la dette	-662	-693	-31	-6 421	-7 756	-1 335	20,8
Total des dépenses	-10 504	-13 587	-3 083	-94 006	-105 396	-11 390	12,1
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 818	236	-2 582	6 527	1 138	-5 389	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-311	-285	26	-2 547	-2 309	238	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	2 507	-49	-2 556	3 980	-1 171	-5 151	—

REVENUS

Revenus autonomes

Au 31 décembre 2022, les revenus autonomes totalisaient 85,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5,8 milliards de dollars (7,4 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

L'évolution des principaux indicateurs économiques a eu un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 4,8 milliards de dollars (7,5 %), pour atteindre 68,3 milliards de dollars, en raison de la hausse :

- de 1,9 milliard de dollars (6,5 %) de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 448 millions de dollars (8,2 %) des cotisations pour les services de santé, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- de 734 millions de dollars (8,9 %) des revenus provenant des impôts des sociétés, due notamment à l'évolution favorable de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- de 1,6 milliard de dollars (8,3 %) des taxes à la consommation, due à la hausse de la consommation des ménages, elle-même soutenue par la bonne tenue du marché du travail et par l'utilisation de l'épargne accumulée.

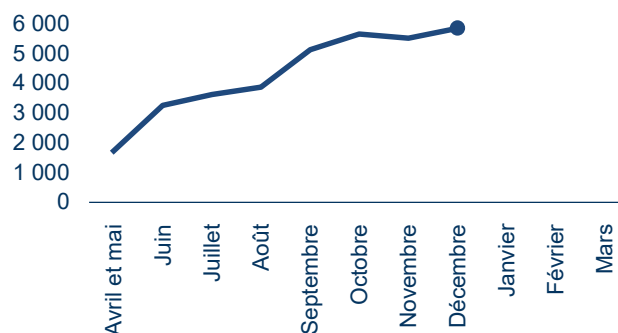
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 810 millions de dollars (6,6 %), pour atteindre 13,1 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **revenus divers** de 772 millions de dollars (9,6 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus de vente de biens et services et des revenus d'intérêts sur les créances fiscales administrées par l'Agence du revenu du Québec, compensée en partie par la diminution des revenus de placement du Fonds des générations.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 289 millions de dollars (7,8 %), pour s'établir à 4,0 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que, durant la même période l'année précédente, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. Cette hausse a été atténuée par la diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à décembre 2022.

Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	4 627	4 913	286	29 708	31 650	1 942	6,5
Cotisations pour les services de santé	731	792	61	5 470	5 918	448	8,2
Impôts des sociétés	1 372	1 067	-305	8 265	8 999	734	8,9
Impôt foncier scolaire	90	95	5	802	830	28	3,5
Taxes à la consommation	2 243	2 321	78	19 263	20 861	1 598	8,3
Revenus fiscaux	9 063	9 188	125	63 508	68 258	4 750	7,5
Droits et permis	372	349	-23	4 199	4 237	38	0,9
Revenus divers	929	1 109	180	8 065	8 837	772	9,6
Autres revenus autonomes	1 301	1 458	157	12 264	13 074	810	6,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	10 364	10 646	282	75 772	81 332	5 560	7,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	592	648	56	3 682	3 971	289	7,8
TOTAL	10 956	11 294	338	79 454	85 303	5 849	7,4

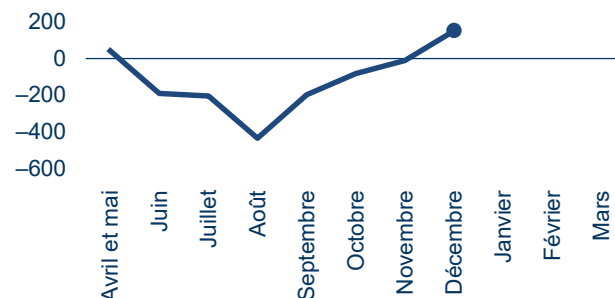
Transferts fédéraux

Au 31 décembre 2022, les transferts fédéraux totalisaient 21,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 152 millions de dollars (0,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à :

- la hausse des revenus provenant de la péréquation de 411 millions de dollars (4,2 %), en raison de la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne;
- la baisse des revenus provenant des transferts pour la santé de 535 millions de dollars (8,9 %), découlant de la diminution du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente;
- la hausse des revenus provenant des autres programmes de 393 millions de dollars (9,8 %), principalement attribuable à l'accord asymétrique sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 093	1 139	46	9 839	10 250	411	4,2
Transferts pour la santé	611	611	—	6 037	5 502	-535	-8,9
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	95	118	23	1 178	1 061	-117	-9,9
Autres programmes	567	661	94	4 025	4 418	393	9,8
TOTAL	2 366	2 529	163	21 079	21 231	152	0,7

DÉPENSES

Au 31 décembre 2022, les dépenses totalisaient 105,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 11,4 milliards de dollars (12,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (6,5 %), pour atteindre 43,3 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la comptabilisation en décembre de la bonification du montant pour le soutien des aînés, ainsi qu'à l'indexation des échelles salariales du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (11,8 %), pour atteindre 13,7 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 664 millions de dollars (10,6 %), pour atteindre 6,9 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

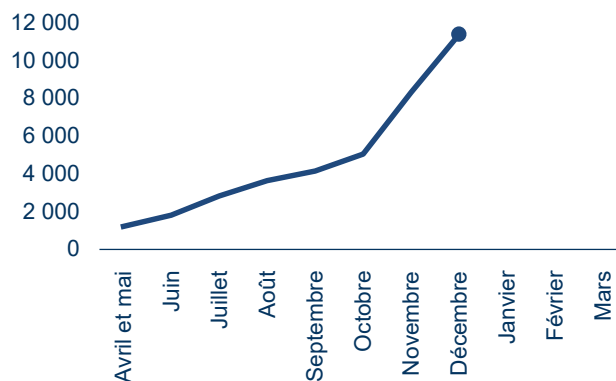
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 5,3 milliards de dollars (18,7 %), pour atteindre 33,7 milliards de dollars, en raison notamment de :

- l'augmentation de 3,2 milliards de dollars des dépenses du portefeuille Emploi et Solidarité sociale, laquelle s'explique principalement par la comptabilisation en novembre du nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, qui totalise 3,5 milliards de dollars;
- la hausse de 797 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, entre autres attribuable à des subventions pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable et pour rénover le parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 511 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports et Mobilité durable, qui s'explique notamment par l'aide financière octroyée aux sociétés de transport dans le cadre du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes, ainsi que par l'augmentation des dépenses liées aux activités d'entretien du réseau routier;
- l'augmentation de 263 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, qui résulte notamment de la hausse des subventions découlant de l'Entente portant sur les clauses nationales des centres de la petite enfance et de l'Allocation famille.

Les dépenses du service de la dette ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (20,8 %), pour s'établir à 7,8 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2021 ⁽³⁾	2022	Variation	2021-2022 ⁽³⁾	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux ⁽⁴⁾	4 309	6 624	2 315	40 683	43 336	2 653	6,5
Éducation ⁽⁴⁾	1 636	1 874	238	12 244	13 683	1 439	11,8
Enseignement supérieur ⁽⁴⁾	767	964	197	6 254	6 918	664	10,6
Autres portefeuilles ⁽⁴⁾	3 130	3 432	302	28 404	33 703	5 299	18,7
Dépenses de portefeuilles	9 842	12 894	3 052	87 585	97 640	10 055	11,5
Service de la dette	662	693	31	6 421	7 756	1 335	20,8
TOTAL	10 504	13 587	3 083	94 006	105 396	11 390	12,1

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à décembre 2022, les besoins financiers nets atteignent 15,2 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 1,1 milliard de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 4,2 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁵⁾;
- les besoins financiers de 3,5 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 7,1 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 3,6 milliards de dollars⁽⁵⁾;
- les besoins financiers de 2,2 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent principalement du versement des prestations aux employés de l'État de 5,2 milliards de dollars compensé par le coût net des régimes de 3,0 milliards de dollars⁽⁵⁾;
- les besoins financiers de 4,1 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁶⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 2,3 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à décembre	
	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	6 527	1 138
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-9 074	-4 210
Immobilisations	-3 283	-3 489
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-2 331	-2 243
Autres comptes ⁽⁶⁾	12	-4 067
Versements au Fonds des générations	-2 547	-2 309
Total des opérations non budgétaires	-17 223	-16 318
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-10 696	-15 180

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2022-2023

Les résultats au 31 décembre 2022, soit pour les neuf premiers mois de l'exercice financier, affichent un déficit budgétaire de 1,2 milliard de dollars.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*, un déficit budgétaire de 5,0 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2022-2023, avant utilisation de la réserve de stabilisation. Plusieurs facteurs auront un impact à la baisse sur le solde budgétaire d'ici le 31 mars 2023 :

- l'accélération du rythme de resserrement de la politique monétaire et l'augmentation du coût de la vie entraînent une détérioration marquée des perspectives économiques :
 - la croissance du PIB nominal de 9,1 % prévue pour la période d'avril à décembre 2022 passera à 3,7 % au premier trimestre de 2023. Ainsi, la croissance des revenus autonomes ralentira pour atteindre 5,7 % au 31 mars 2023,
 - le ralentissement des revenus, combiné aux dépenses et aux versements des revenus consacrés au Fonds des générations prévus d'ici le 31 mars 2023, aura pour effet de détériorer le solde budgétaire de 2,7 milliards de dollars;
- de nouvelles initiatives de 6,6 milliards de dollars annoncées depuis mars 2022, dont la mise en place du Bouclier anti-inflation et la baisse des deux premiers taux d'imposition de 1 point de pourcentage, pour lesquelles un solde de 1,2 milliard de dollars reste à être comptabilisé :
 - en effet, le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, qui représente une aide totalisant 3,5 milliards de dollars, a été comptabilisé en novembre et la bonification du montant pour le soutien des aînés, qui totalise 1,5 milliard de dollars, a été comptabilisée en décembre.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra, en outre, de réduire le déficit budgétaire en 2022-2023 à 4,6 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2022-2023

(en millions de dollars)

	2022-2023
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	-1 171
RÉSULTATS À VENIR DE JANVIER À MARS 2023	
Résultats excluant les nouvelles initiatives	
Revenus consolidés	38 999
Dépenses consolidées	-40 639
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-1 042
Sous-total	-2 682
Solde des initiatives annoncées depuis mars 2022 à comptabiliser	-1 168
TOTAL À VENIR	-3 850
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – BUDGET DE MARS 2023	-5 021
Utilisation de la réserve de stabilisation	449
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁷⁾ – BUDGET DE MARS 2023	-4 572

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 ⁽⁸⁾	Révisions	Budget de mars 2023 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	1 523	42 670	4,3
Cotisations pour les services de santé	7 299	542	7 841	5,9
Impôts des sociétés	10 882	2 381	13 263	2,6
Impôt foncier scolaire	1 178	-66	1 112	3,3
Taxes à la consommation	26 706	-158	26 548	7,9
Revenus fiscaux	87 212	4 222	91 434	5,2
Droits et permis	5 171	810	5 981	-1,3
Revenus divers	11 680	104	11 784	10,1
Autres revenus autonomes	16 851	914	17 765	6,0
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	104 063	5 136	109 199	5,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	1 046	6 674	12,0
Total des revenus autonomes	109 691	6 182	115 873	5,7
Transferts fédéraux	28 790	436	29 226	0,1
Total des revenus	138 481	6 618	145 099	4,5
DÉPENSES				
Santé et Services sociaux ⁽⁴⁾	-54 441	-3 668	-58 109	2,7
Éducation ⁽⁴⁾	-18 659	-405	-19 064	10,1
Enseignement supérieur ⁽⁴⁾	-9 905	-76	-9 981	14,2
Autres portefeuilles ⁽⁴⁾	-47 139	-2 423	-49 562	10,8
Dépenses de portefeuilles	-130 144	-6 572	-136 716	7,4
Service de la dette	-8 842	-1 211	-10 053	16,4
Total des dépenses	-138 986	-7 783	-146 769	7,9
Provision pour éventualités	-2 500	2 500	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	-3 005	1 335	-1 670	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	94	-3 351	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-6 450	1 429	-5 021	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	449	449	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁷⁾	-6 450	1 878	-4 572	—

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2022-2023.
- (4) Les ajustements de consolidation, qui résultent principalement de l'élimination des transactions réciproques entre les entités de différents portefeuilles, sont répartis entre chaque portefeuille.
- (5) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (6) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (7) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (8) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#), à l'exception de certaines dépenses qui ont été reclassées entre les portefeuilles pour les rendre comparables à la présentation adoptée dans le budget de mars 2023.
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2023](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.